

# DE BOUCHE À OREILLE

Mars 2019 N°219



actes & informations municipales de Saint-Marcel ~ Eure  
Ensemble, oeuvrons pour un monde de joie, de partage et de solidarité

St Marcel



## DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE : LES PROJETS POUR 2019 DÉVOILÉS

FINANCES DE LA VILLE  
P.4 À 6

VIE COMMUNALE  
P.7 & 8

AGENDA  
P.9 À 16



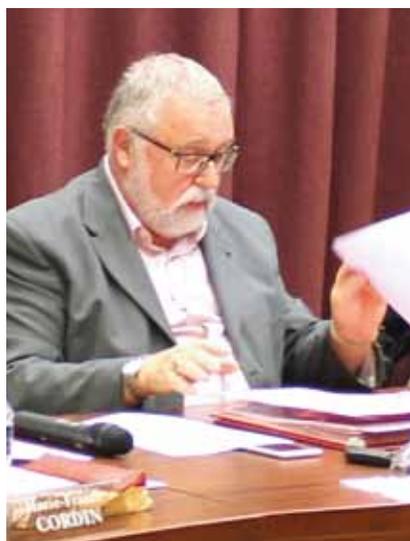
LA LIGNE DU DON

3637

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



REMERCIEMENTS TÉLÉTHON 2018



**Gérard Volpatti**  
Maire de Saint-Marcel

Mairie de Saint-Marcel (27950)  
55 route de Chambray  
02.32.64.32.50  
mairie@marcel27.fr

Encore plus d'infos sur  
[www.saint-marcel27.fr](http://www.saint-marcel27.fr)

Suivez-nous sur Facebook  
«Mairie Saint Marcel 27»

Pour contacter la rédaction  
communication@marcel27.fr (Marion Boé)  
mgec@marcel27.fr (Nadege Bourdon)

De Bouche à Oreille, Mensuel Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Gérard Volpatti  
Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de Saint-Marcel, service communication, Armelle Dewulf  
Impression : Imprimerie Corlet. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois (sauf juillet et août) dans tous les foyers de la Ville par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou [mairie@marcel27.fr](mailto:mairie@marcel27.fr)

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



## Débat d'Orientation Budgétaire et budget 2019

Dans bon nombre de communes de France, les trois premiers mois de l'année sont consacrés à l'élaboration du budget.

Saint-Marcel n'échappe pas à la règle. Lors du Conseil municipal du 8 février, le débat d'orientation budgétaire (DOB), a vu les prémices du Budget Primitif qui, lui, sera voté le 29 mars prochain.

Nous présentons succinctement, dans les pages qui suivent, les éléments de ce débat à partir duquel nous sommes en train d'élaborer le budget 2019.

Malgré un contexte financier et institutionnel contraint, notre leitmotiv est de proposer aux marcellois une même qualité de services. Cela implique notamment des ajustements, des mutualisations, et un effort de rationalisation.

Je serai heureux de vous retrouver nombreux lors de la prochaine grande manifestation organisée par la Commune : la soirée dansante costumée, samedi 16 mars.

Dans cette attente, je vous redis notre détermination à faire de Saint-Marcel LA ville où il fait bon vivre.

*Avec plaisir. Gérard Volpatti*

## FINANCES COMMUNALES

# Le maintien des taux de la fiscalité communale

Chaque année, en cette période, les élus des communes de France s'attaquent à l'exercice le plus important de la politique municipale : le DOB (débat d'orientation budgétaire).

Comme son nom l'indique, il s'agit d'un débat, au cours duquel les élus réfléchissent sur la situation financière de la Ville et discutent des choix budgétaires à faire. C'est un peu comme dans tous les foyers, avant de s'engager pour telle ou telle dépense, on fait l'état des lieux en termes de recettes et de dépenses, et on liste les priorités, avant d'établir le budget familial.



### LE CONTEXTE GÉNÉRAL

Les contraintes identifiées les années précédentes restent d'actualité pour la préparation du budget 2019.

Aussi, le budget ne devrait pas connaître de nouvelle baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement en 2019 au titre du Centre Régional de Formation Professionnelle par rapport à celle perçue en 2018. Toutefois, il convient de rester prudent car d'autres éléments impactent ce calcul : population à la baisse (4 713 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour 4 789 en 2018), potentiel fiscal, impact de la péréquation (règles de calcul appliquées pour répartir la DGF entre les collectivités territoriales).

### RÉSULTATS PRÉVISIONNELS DE L'EXERCICE 2018

Au 28 janvier 2019, et dans l'attente du compte de gestion validé par le trésorier, les résultats prévisionnels de l'exercice 2018 sont les suivants :

- > Section de fonctionnement :
  - 5 108 963,24 € en dépenses
  - et 6 864 187,93 € en recettes,
  - soit un excédent prévisionnel de fonctionnement de 1 755 224,69 €.
- > Section d'investissement :
  - 2 169 910,92 € en dépenses
  - et 1 790 155,35 € en recettes,
  - soit un déficit prévisionnel d'investissement de 379 755,57 €.

L'excédent net de la section de fonctionnement, après apurement du déficit de la section d'investissement, pourra être injecté dans le budget 2019, soit un report de 1 375 469 €. Une partie de cet excédent net pourrait également être affecté à la section d'investissement pour financer le solde des travaux 2018, qui comprend :

- La facture des travaux de réfection de la route de Chambray d'un montant de 318 000 € établie par Vernon – groupement de commandes.
- Certains travaux de voirie programmés en fin d'année qui ont dû être décalés et ne seront effectivement réalisés que mi-février (problèmes d'approvisionnement suite aux mouvements sociaux puis intempéries).
- Enfin, les travaux de démolition de la maison de la Plaine ont été stoppés compte tenu de la découverte d'amiante malgré les contrôles préalables diligents par la commune. Ces travaux seront également réglés sur l'exercice 2019.

Ce choix sera opéré au moment de l'affectation du résultat 2018 et du vote du budget 2019. Pour mémoire, les résultats de l'exercice 2017 (excédent brut de la section de fonctionnement de 1 330 809,71 €) avaient permis d'affecter 635 620 € à la section de fonctionnement du budget primitif 2018 et 695 189,18 € à la section d'investissement (du déficit d'investissement).



### ENDETTEMENT DE LA COMMUNE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

Au cours de l'année 2018, la commune a contracté un emprunt de 695 000 € pour financer les investissements annuels. La réalisation de cet emprunt n'a pas eu pour effet d'augmenter l'endettement de la commune ou d'allonger la durée d'extinction de la dette. Par ailleurs, les finances de la commune bénéficient toujours des effets du réaménagement de la dette opéré en 2017 grâce à la baisse importante des charges d'intérêt depuis 2018.

### LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019 : LE MAINTIEN DES TAUX DE FISCALITÉ

Les grandes orientations budgétaires qui régiront l'élaboration du budget primitif 2019 seront les suivantes :

#### > Section de fonctionnement :

- Le maintien d'une fiscalité attractive. Suite à l'augmentation de 2017 et au maintien des taux en 2018, aucune revalorisation des taux n'est encore prévue pour 2019. Toutefois ces bases (valeurs fiscales) seront revalorisées forfaitairement en 2019 (+2.2%) en lien avec le taux d'inflation.
- Les opérations récurrentes et celles qui sont nécessaires au bon entretien du patrimoine seront inscrites comme chaque année (entretien des bâtiments dont réfection de toiture) ;
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en maintenant la qualité des services apportés à la population ;
- Une coopération maintenue : mutualisation avec le CCAS, création de groupements de commande avec SNA, Vernon, CCAS pour rationaliser les achats et garantir une commande publique efficace ;



- Un soutien maintenu aux associations locales, tant financier que matériel avec la mise en place d'une convention avec chacune des associations ;
- Le maintien du soutien au CCAS pour la mise en œuvre des prestations sociales.

#### > Section d'investissement :

La rigueur de gestion des dépenses permet de maintenir le financement de nouveaux projets en investissement (autofinancement).

Les dépenses d'investissement de la commune de Saint-Marcel pour l'année 2019 auront pour principaux postes :

- Enfouissement des réseaux rue de la Plaine et Chemin des Chartreux et renouvellement de matériels dans différentes rues (lanternes) en partenariat avec le SIEGE ;
- Acquisition de nouveaux matériels pour les services techniques : tracteur équipé et tondeuse autoportée.
- Poursuite du programme de réfection des voiries communales ;
- Déploiement du réseau de vidéosurveillance et création, si possible techniquement, d'un Centre de Supervision Urbain (CSU) mutualisé avec Vernon ;
- Maîtrise d'œuvre en vue de la rénovation du complexe sportif du Léo Lagrange, en collaboration avec le conseiller en énergie partagée (convention SNA) et le SIEGE pour étudier la possibilité d'intégrer des panneaux photovoltaïques
- Poursuite des études sur le boulevard urbain dans le cadre de la SPL Normandie Axe Seine avec la recherche de solutions techniques pour le passage du pont SNCF en mode doux pour les piétons et cyclistes : passerelle à créer (avant pour la réalisation d'études de maîtrise d'œuvre complémentaires à prévoir) ;
- Mise en œuvre d'une action programmée par le schéma directeur des mobilités réalisé par VEA et présenté à l'ensemble du conseil municipal ;

Les charges à caractère général, liées au bon fonctionnement des services, sont impactées par des fac-

teurs externes tels que l'inflation, le prix des combustibles et carburants, les contraintes réglementaires liées à la maintenance et aux vérifications périodiques des installations, le poids croissant des normes (qualité de l'air), l'augmentation des primes des contrats d'assurance et des prix des contrats maintenance des bâtiments et des équipements.

Les efforts de gestion seront maintenus conformément aux objectifs définis par la collectivité.

La prospective 2019 prévoit une augmentation de ces dépenses notamment en raison de l'inflation (renchérissement du coût des matières premières) qui pèse beaucoup sur les dépenses de ce périmètre.

Ces charges comportent des dépenses obligatoires telles que : énergies (eau, assainissement, électricité, gaz, carburants), entretien du patrimoine (bâtiments, espaces verts, voiries), entretien des véhicules, participation SDIS, contrats de maintenance (espaces verts, entretien des systèmes de chauffage, élagage, enrobés, marquage routier, contrôles réglementaires, informatique,...), vérifications périodiques réglementaires...



#### EN CONCLUSION

C'est à partir de cet état des lieux de la Ville que pourra être préparé le budget primitif 2019.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTREE SCOLAIRE 2019 – 2020

- MATERNELLE : Les enfants **nés en 2016** qui entreront en **Petite Section (PS)**
- ELEMENTAIRE : les enfants qui entreront au **Cours Préparatoire (CP)**
- TOUS NIVEAUX : ENFANTS des **nouveaux administrés** de la commune

Les **inscriptions** pour les futurs enfants des classes de PS et CP se dérouleront au cours des **mois de mars et avril 2019** les **mercredis et jeudis**.

Les **inscriptions scolaires (pour les 3 catégories ci-dessus)** se dérouleront en **deux temps** :

### 1/ A LA MAIRIE - 55, route de Chambray :

A. Récupérer un dossier d'inscription à partir du 25 février auprès des hôtesses d'accueil de la Mairie. Du lundi au vendredi sur la période horaire : 8h30-12h / 13h30-17h30.

B. Venir en Mairie à partir du 6 Mars avec ce dossier dûment rempli et les pièces ORIGINALES demandées : livret de famille, justificatif de domicile (bail, EDF, GDF, eau, impôts), carnet de santé, ordonnance du tribunal si parents séparés).

Les inscriptions se feront auprès du service des affaires scolaires les mercredis & jeudis de 8H30 à 11H30 & de 13H30 à 17H00. Après contrôle du dossier administratif, une autorisation d'inscrire votre enfant vous sera délivrée et, il vous sera proposé un rendez-vous pour rencontrer la Directrice de l'école et ainsi finaliser l'inscription scolaire.



### 2/ AUX ECOLES RUE JULES FERRY

Conformément au rendez-vous fixé avec le service des affaires scolaires, vous devrez vous présenter au bureau de la Directrice (**avec votre enfant pour l'école maternelle**). Se munir des mêmes documents demandés en Mairie et apporter l'autorisation d'inscrire délivrée par le service scolaire de la mairie.

**ATTENTION : Tout dossier incomplet sera refusé**

**INSCRIPTIONS POUR LES ENFANTS DEJA SCOLARISES DANS LES ECOLES** : pour tous ces élèves, un dossier complet sera transmis aux familles courant mai via les enseignants et devra **être retourné en MAIRIE le 14 JUIN**.

Pour les **FAMILLES DOMICILIEES HORS DE SAINT-MARCEL** souhaitant obtenir une éventuelle dérogation : il est indispensable d'écrire EN PREMIER LIEU au Maire de votre commune de résidence pour demander une participation aux frais de fonctionnement de l'école de Saint-Marcel. Puis, après accord de la commune de résidence, écrire au Maire de Saint-Marcel en motivant votre demande d'inscription.

#### + d'infos

#### SERVICES DES AFFAIRES SCOLAIRES & PERISCOLAIRES

55, route de Chambray – BP 2273 – 27950 Saint-Marcel // 02.32.64.32.50  
scolaire@marcel27.fr  
periscolaire@marcel27.fr



## LE CARNET

### Naissances :

Léo FOUET, Nihel AMAMRA

### Décès :

Mauricette RENARD,  
Félix DE ANDRES CUELLAR



## INSCRIPTIONS ALSH LE MOULIN

Prenez rendez-vous pour les inscriptions des prochaines vacances de Printemps à l'ALSH Moulin dès le lundi 11 mars.

Contactez le secrétariat au 02.32.71.14.30 ou [secretariat.lemoulin@sna27.fr](mailto:secretariat.lemoulin@sna27.fr)

## LAMPADAIRE DÉFECTUEUX QUE FAIRE ?

Si vous constatez qu'une lumière de lampadaire clignote, reste toujours allumée ou ne fonctionne plus, appelez-nous au 02.32.64.32.50 ou adressez-nous un mail ([mairie@marcel27.fr](mailto:mairie@marcel27.fr)) pour signaler l'endroit et le type de problème. Pensez à noter le numéro inscrit sur le lampadaire ou, à défaut, l'adresse de l'habitation la plus proche.

Élections européennes  
26 mai 2019

**JE M'INSCRIS SUR  
LES LISTES ÉLECTORALES  
avant le 31 mars**

par Internet  
[demarches.interieur.gouv.fr](http://demarches.interieur.gouv.fr)  
également par courrier ou dans ma mairie

## Nouvelle activité



## Anciens combattants



Le mercredi 30 janvier, les Anciens Combattants et leurs épouses ont été heureux de se retrouver et de partager la galette des Rois.

Un bon après-midi, dans une ambiance chaleureuse.

## CONTACTEZ LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
Tél. 02.32.64.32.50 Fax : 02.32.51.40.81  
Web : [www.saint-marcel27.fr](http://www.saint-marcel27.fr)  
E-mail : [mairie@marcel27.fr](mailto:mairie@marcel27.fr)  
Facebook : «Mairie Saint Marcel 27»

## NUMÉROS D'URGENCE

Service des eaux/Assainissement : 0.800.877.915  
Maire-Adjoint de permanence : 06.83.82.10.03  
Police Municipale : 06.83.82.10.06  
Ordures ménagères (n° vert) : 0800.508.104  
Urgence sécurité gaz : 0.800.47.33.33  
(appel gratuit depuis un poste fixe)

# MARCEL



**FAIT**

**LES FOULÉES ANDRE HEUTÉ**

**DIM. 14 AVRIL**

**À PARTIR DE 9H45**

**COSEC**

**18 RUE DE BARRIÈRE**

**INSCRIPTIONS  
TOPCHRONO.BIZ**

Descriptif  
de la course  
en page 12

## VIE MUNICIPALE

### Conseil municipal

Vendredi 29 mars à 20h  
Vote du budget. Séance publique.

### Soirée costumée : à vos déguisements !

Samedi 16 mars à 20h, salle du Virolet.

Apéritif offert par la Commune.  
Repas : blanquette de veau,  
ile flottante.

Soirée dansante animée par les danseuses du Cabaret Blues de Charline, qui ont déjà enchanté nos soirées.

### Association des diabétiques

Prochaine réunion gratuite ouverte à tous, sans besoin d'adhésion à l'association : Salle de la goutte de lait – Rue St Lazare – Villa Castelli à Vernon, le lundi 4 mars de 14h à 16h.

### Don du sang

Mardi 26 mars de 15h à 19h, salle du Virolet

Evira STAND & MONT VERNON RESTAURANT LA CROIX-ROUSSE

Beauté Soins Mode Habillage Événements

Salon de la Femme & du Bien-être  
23-24 mars 2019  
Samedi de 14h à 18h - Dimanche de 10h à 17h  
> à l'Hôtel Mont Vernon

Restauration sur place avec formule Salon

Entrée Gratuite

Renseignements : 02.32.21.67.77  
reservation@hotelmont-vernon.com - www.hotelmont-vernon.com  
Route de la Chapelle Réanville 27950 Saint-Marcel

## SOIRÉE COSTUMÉE DU 16 MARS

A retourner avant le 4 mars à :  
Mairie de Saint-Marcel / Service Communication

### Coordonnées :

Mme, M. : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Nombre de participants :

\_\_\_\_\_ adultes x 15 €uros

\_\_\_\_\_ ados de 10 à 18 ans x 10 €uros

\_\_\_\_\_ enfants de moins de 10 ans (gratuit)

TOTAL : \_\_\_\_\_ €uros

(chèques à libeller à l'ordre du Trésor Public)

Vos instructions pour le placement à table :

## EN BREF...

### SMV Hand-Ball

Matches les vendredis 8 mars SMV/Limoges et 22 mars SMV/ Créteil, à partir de 19h30, salle du Grévarin à Vernon.

### Pétanque

Concours le mercredi 6 mars à partir de 10h, complexe Léo Lagrange.

### Boules Lyonnaises

Concours le 9 mars de 12h à 20h, le 17 mars de 7h à 21h30, le 28 mars de 7h à 21h, complexe Léo Lagrange.

## SENIORS

# RESTAURANT La Pommeraie

Mercredi 20 mars : La Bretagne à l'honneur  
Assiette de la mer (crustacés)  
Kighafarz (potée bretonne)  
Tiramisu breton

**Rappel : les INSCRIPTIONS AUX REPAS A THEME sont désormais prises UNIQUEMENT EN MAIRIE AU 02.32.64.32.50.**

Priorité est donnée aux résidents et retraités de St-Marcel.  
Prix du repas : 12 euros, chèque à l'ordre du Trésor Public.

**Prochain repas « Pays de la Loire », mercredi 24 avril.**

## Club des retraités

Concours de belote le mardi 5 mars à 13h30, espace Saint-Exupéry.

Repas de printemps, le mardi 19 mars à la salle du Violet.

Salon SENIORS & de leur famille

Loisirs et Voyages  
Santé et Bien-être  
Retraite, Droits et Postes  
Manger local  
Confort et Habitat  
Services et Associations

**SAMEDI 23  
& DIMANCHE 24 MARS 2019**  
de 10h à 18h

[www.senioretfamille.fr](http://www.senioretfamille.fr)

Nombreuses ANIMATIONS  
UNE CONFERENCE toutes les heures  
NOMBREUX LOTS à gagner  
PETITE RESTAURATION sur place toute la journée

ESPACE PHILIPPE AUGUSTE  
à VERNON

Organisation: Erhée 1 €

PRÉSENTÉ PAR LA MAIRIE DE SAINT-MARCEL ET LA MAIRIE DE VERNON

**La Nuit de l'Eau**  
NUIT DE SOLIDARITÉ AU PROFIT DE L'UNICEF  
Samedi 23 mars 2019

Plus de 200 piscines pour les enfants // 12e édition

## SOLIDARITÉ

### La nuit de l'eau au profit de l'UNICEF

**Le club LA LIGNE D'EAU (LLO) vous invite à participer à la 12ème NUIT DE L'EAU, au profit de l'UNICEF, le samedi 23 mars de 17h à 22h.**

RENDEZ-VOUS A L'ESPACE NAUTIQUE DE LA GRANDE GARENNE pour cet événement national, en partenariat avec la Fédération Française de Natation, le comité de l'Eure de l'UNICEF et parrainé par Camille Lacourt et Laury Thilleman

De nombreuses animations vous attendent, destinées à récolter des dons pour les enfants d'Haïti : Jeux, Défi natation, Dunk plongeon, Bap-têmes de plongée, et plus encore.

Buvette sur place.

Participation : 2€ reversés sur les entrées piscine

Plus de renseignement sur l'opération nationale sur : [www.lanuitdeleau.com](http://www.lanuitdeleau.com)

VENEZ NOMBREUX !!!

## ÉVÈNEMENT

## Les foulées approchent

Les foulées André Heute auront lieu le dimanche 14 avril, départ du COSEC à 9h45.

Les inscriptions sont à adresser en mairie avant le 11 avril accompagnées de votre chèque de participation libellé à l'ordre du Trésor public.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur [www.topchrono.biz](http://www.topchrono.biz)

Les inscriptions sur place seront possibles à partir de 8 heures, sur présentation d'une licence de sport 2018/2019 uniquement pour les licences FFA ou d'un certificat médical. Elles seront alors majorées.

Gratuit pour les minimes et cadets sur le 5 km. Toute inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

**Parcours**

Circuit non mesuré.

Départ et arrivée : Complexe sportif COSEC- 18 rue de Barrière à Saint Marcel : 5 et 10 km dès 9h45

**Dossards**

Retrait sur la zone de départ, à partir de 8 h.

**Classements et récompenses**

A partir de 11h30. Souvenir à tous les arrivants, récompenses aux premiers, lots tirés au sort. Les prix seront distribués uniquement aux coureurs présents.

Bulletin d'inscription	
<b>Inscription en direct sur <a href="https://www.topchrono.biz">Topchrono.biz</a></b>	
<a href="https://www.topchrono.biz">https://www.topchrono.biz</a> avant le <b>11 avril 2019</b>	
<b>Foulées André Heute de Saint Marcel</b> <b>Dimanche 14 avril 2019</b>	
Cocher la course choisie → <b>5km</b> <input checked="" type="radio"/> <b>10 km</b> <input type="radio"/>	
Nom :	Prénom :
Année de naissance :	Sexe (M/F) : <input type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> Caté : <input type="checkbox"/>
Club :	
Licencié FFA - N° de licence FFA 2018/2019 :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
<p><b>Pour les coureurs non-licenciés FFA :</b> un CERTIFICAT MEDICAL de moins d'un an (ou sa photocopie) prévu au règlement.</p> <p><b>Pour les coureurs licenciés FFA:</b> le numéro de la licence (saison 2018-2019) qu'ils devront présenter lors du retrait du dossard.</p> <p><b>Pour les mineurs :</b> une autorisation parentale + certificat médical ou licence FFA.</p> <p><b>Montant des frais d'engagement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>7 euros</b> si préinscription sur le site avant le <b>11 avril 2019</b>, et <b>10 €</b> sur place</li> <li>- <b>4 euros</b> si préinscription en ligne pour les 16/18 ans avant le <b>11/04/19</b>, puis <b>5 €</b> sur place</li> <li>- <b>Gratuit</b> pour les moins de 16 ans.</li> </ul>	
Signature	Réservé organisateur

**Vous souhaitez devenir signaleur ?**

Pour mener à bien le déroulement de cette manifestation, la mairie sollicite l'aide de toute personne volontaire pour effectuer, le dimanche 14 avril de 9h30 à 11h30, une surveillance en tant que signaleur sur le parcours de la course. Pour accomplir cette tâche et garantir la sécurité des coureurs, il faut impérativement être âgé au minimum de 18 ans et être titulaire d'un permis de conduire.

Si vous êtes intéressé(e), merci de vous faire connaître avant le 15 mars (nous préciser votre numéro de permis de conduire, date et lieu de délivrance ainsi que votre date de naissance).

## SPORTS

### Saint-Marcel Football

C'est avec beaucoup de plaisir que SAINT MARCEL FOOTBALL va accueillir à nouveau les stages Réal Madrid. Après le succès de la 1<sup>ère</sup> édition, nous recevrons le stage du 26 au 30 août prochain. Informations et inscriptions directement en ligne sur [www.frmclinics.com](http://www.frmclinics.com)

### Le club organise un stage de perfectionnement du lundi 15 au vendredi 19 avril

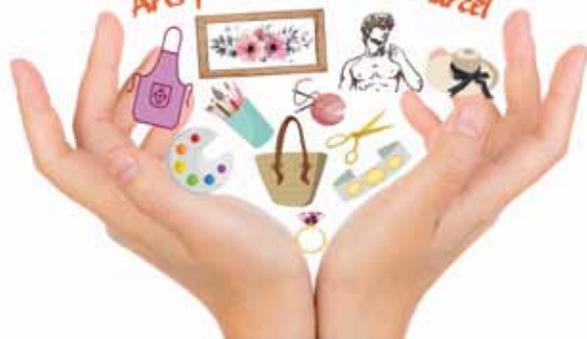
Dossier complet à renvoyer avant le 31 mars à M. KIAKU Youri – 18 rue barriere, Saint Marcel 07 82 34 56 89

Chèque à l'ordre de Saint-Marcel Football  
Licenciés Saint Marcel demi-pension : 75 €  
Extérieurs demi-pension : 95 €

## LOISIRS

### SALON DES CRÉATEURS

5<sup>È</sup> ÉDITION  
Arts plastiques Saint Marcel



9 et 10 Mars

Entrée libre 10H à 18H

10 rue du Virolet  
SAINT MARCEL



**SOIRÉE DANSANTE avec MAGIE**  
Samedi 13 avril 2019 à 19h30  
Salle du Virolet - Saint Marcel

St Marcel Judo organise

SPECTACLE DE MAGICIEN + SOIRÉE DANSANTE (D.J.)  
REPAS\* (PAËLLA) + BOISSONS 28€<sup>pers</sup>

contacts : Catherine P. 06 25 48 37 09  
Celine P. 06 37 16 58 72

ST-MARCEL Judo 27  
Adresse : Saint Marcel JUDO  
Mairie - Route de Chambray - 27000 St Marcel

RÉSERVATION UNIQUEMENT PAR RÈGLEMENT

\* Repas : cocktail / entrée / plat (paëlla) / fromage / dessert / 1 bouteille de vin + 1 bouteille d'eau if pers.

**16<sup>ème</sup> Salon du Vin et de la Gastronomie**  
VERNON/STMARCEL

**2 et 3 MARS**

Salle du Virolet  
St Marcel

Restauration sur place  
**Entrée libre**

## CENTRE CULTUREL

1 rue Jules Ferry

02.32.64.34.64

www.centreculturelguygambu.fr

### Vamp Privée.com

Samedi 2 mars à 20h30



Les années filent et Gisèle Rouleau voit peu à peu son quartier se vider de ses habitants. Se sentant un peu trop isolée, la vieille chipie se prend à rêver à une maison de retraite, façon Club Med, où elle pourrait régner en despote. Seulement, voilà : un tel établissement n'est pas donné... Gisèle va donc concentrer son énergie sur les mille et une façons de se constituer rapidement un magot conséquent ... Arrivera-t-elle à atteindre son but ?

Entrée : 33 €uros

### Un drôle de mariage pour tous

Dimanche 3 mars à 16h

Deux vieux copains, petits retraités, ont trouvé la solution pour résoudre leur problème d'argent ...

Le mariage pour tous !

Moins d'impôts, un seul logement, une seule voiture, etc. Leur entourage ne voit pas d'un très bon œil cette union saugrenue. Mais se sont-ils vraiment mariés pour les avantages matériels, sans rien de plus ? Une comédie dynamique et percutante, dans l'air du temps sur des dialogues bien ficelés.

Attention spectacle partenaire : réservation uniquement par téléphone au 02.32.64.34.64 ou sur place.

Paiement uniquement par espèces ou chèque.

Entrée : 33 €uros

### Le Royal Ballet National de Géorgie – Fire Georgian

Vendredi 15 mars à 20h30

Le Royal National Ballet de Géorgie mêle les éléments de danse classique, moderne et traditionnelle. Prouesses techniques, énergie et une touche de modernité réinventent les danses folkloriques.

Les acrobaties, les cascades, le tempérament, la grâce, la synchronie, les danseurs tant artistiques qu'athlétiques, de ce point de vue c'est une innovation totale dans ce domaine de spectacles. C'est un voyage magnifique à travers l'histoire de la Géorgie.

Entrée : 40 €uros

### Natacha St-Pier

Dimanche 17 mars à 18h



Natasha St-Pier revient avec un nouvel album intitulé « Mon Acadie ». « Vivant loin de chez moi, j'ai voulu retrouver un peu de mes racines en reprenant de grandes chansons acadiennes qui ont bercé mon enfance. » Sur cet album, Natasha a invité Roch Voisine, Michel Fugain, Tony Carreira et de grandes figures acadiennes comme Edith Butler, Christian Kit Goguen et Dany Boudreau. Les chansons sont interprétées en français, iroquois et mic-mac. Avec son nouvel album, enregistré entre la France et l'Acadie, Natasha St-Pier vous raconte son histoire.

Entrée : 38 €uros

## Cap Monde – Canada – Yukon, dans les veines du Klondike

Mardi 26 mars à 20h30

C'est la plus grande ruée vers l'or qui n'ait jamais existé, mais c'est aussi l'une des pages marquantes de l'histoire de l'Amérique du Nord. Pour beaucoup se fût le voyage de l'enfer : le froid extrême, la faim, l'épuisement et la misère étant souvent au rendez-vous. Nous avons marché sur les traces de ces aventuriers parcourant la Chilkoot Pass avec les fameux escaliers d'or. Puis, nous avons parcouru 730 km en canoë au départ de Whitehorse pour rallier Dawson City où l'on cherche encore de l'or au XXIe siècle.

Entrée : 11,50 €uros

## Manu Payet

Samedi 30 mars à 20h30

Manu s'engueule. Manu est jaloux. Manu boit trop à l'anniversaire de son pote. Manu déteste aujourd'hui encore son prof d'espagnol de 4<sup>ème</sup>. Manu a un chien. Manu a sauvé son couple en démarrant une série télé... Et Manu est trop content de tout vous raconter !

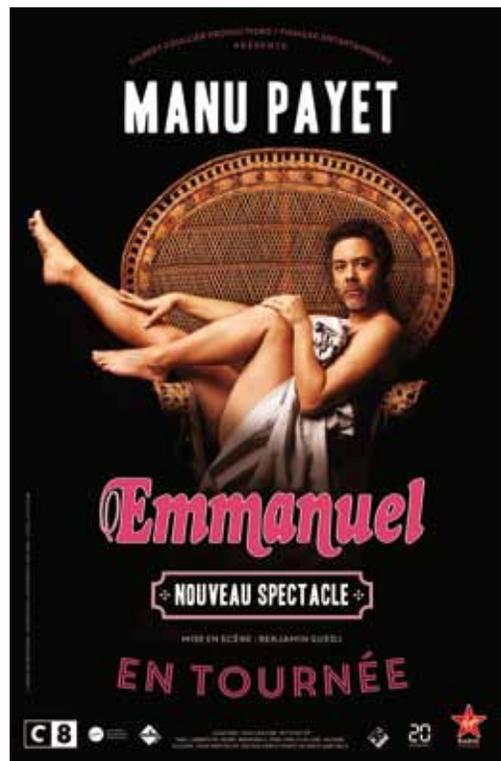
Entrée : 40 €uros

## Le sommelier

Dimanche 31 mars à 16h

Ingrédient de base pour un cocktail explosif : -le salon particulier d'un établissement étoilé -une forte dose d'un malicieux sommelier poussant le bouchon de plus en plus loin, acide mais sans amertume, un véritable sérum de vérités impertinentes qui explosent en bouche... -une décoction d'un député léger, canaille sentimentale givrée par l'ultimatum de sa maîtresse : choisir entre elle et sa femme. -une double rasade de saveurs féminines : l'une charnue et capiteuse, l'autre austère et piquante.

Entrée : 33 €uros



## MÉDIATHÈQUE

Espace Saint-Exupéry  
02.32.54.87.10



La médiathèque est ouverte le mercredi de 10h à 18h30, les jeudi et vendredi de 15h30 à 18h30, le samedi de 10h à 17h.

## Krok'histoires

Mercredi 6 mars à 15h

Viens écouter des histoires.

A partir de 4 ans, sur réservation

## Artistes en herbe, ateliers d'arts plastiques

Samedi 16 mars à 15h

A partir de 7 ans sur inscription.

## Club de lecture - Des livres et vous

Samedi 16 mars de 10h à 12h

## Comité travaux d'aiguille

Samedi 30 mars de 10h à 12h.

# MARCEL

## FAIT



Bulletin  
d'inscription  
en page 10



**ANIMATION PAR LE  
CABARET BLUES  
DE CHARLINE**

**SON REPAS  
DANSANT  
COSTUMÉ**

**SAMEDI 16 MARS**  
à partir de 20h, salle du Virolet  
**Inscription OBLIGATOIRE**  
**avant le 4 mars**  
Mairie de Saint-Marcel, 02.32.64.32.50